

# Certificat de Spécialisation Arboriste Grimpeur

## Objectifs de la formation

Acquérir l'ensemble des compétences relatives à la taille, à l'abattage et au démontage des arbres.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Période d'entrée en formation

Septembre à juin

### Durée du parcours moyen

595h en centre, 735h en entreprise

35h par semaine

Le parcours peut être individualisé en fonction des acquis et de l'expérience

### Voie de formation

Formation professionnelle continue

### Modalités d'alternance

Stage en entreprise

### Lieu

CFPPA 64

Route du lycée Agricole

64121 Montardon

### Nombre de places ouvertes

Minimum : 7

Maximum : 8

## MODALITÉS

### Public ciblé

- Demandeurs d'emploi, salariés

### Niveau d'entrée et prérequis

- Être âgé de plus de 18 ans,
- Être titulaire d'un Brevet Professionnel (BP), Bac Pro ou BTSA dans les options ou les spécialités du secteur de l'aménagement paysager ou forestier
- ou être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes listés préalablement
- ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes du secteur de l'aménagement
- dans tous les autres cas, une demande de dérogation est nécessaire
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

### Pièces administratives

- Demandeur d'emploi : Prescription France Travail, Mission locale, PLIE ou Cap emploi,
- Salarié : nous contacter pour étude du projet de formation

### Modalités financières

- Demandeur d'emploi : coût pédagogique pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Salarié : CPF, dispositifs Transition Pro, Congé de transition professionnelle. Nous contacter.
- Selon votre situation, indemnisation France Travail ou Région Nouvelle Aquitaine.

## CONTACT

### CFPPA des Pyrénées-Atlantiques

05.59.33.15.20

[cfppa.montardon@educagri.fr](mailto:cfppa.montardon@educagri.fr)

### Responsable de la formation

Matthieu ANDRO

[Matthieu.andro@educagri.fr](mailto:Matthieu.andro@educagri.fr)



**CFPPA des Pyrénées-Atlantiques**

**CFPPA des Pyrénées Atlantiques,**

Route du lycée agricole – 64121 MONTARDON

Tél. +33 (0)5 59 33 15 20

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée autour de 3 modules (Unités Capitalisables) :

- **Établir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande**
  - Concevoir une intervention sur un arbre d'ornement
  - Opérationnaliser une commande sur un chantier
- **Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement**
  - Tailler un arbre d'ornement
  - Installer un système d'haubanage dans un arbre d'ornement
- **Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement**
  - Réaliser le démontage d'un arbre d'ornement
  - Réaliser l'abattage manuel directionnel d'un arbre d'ornement

**Module complémentaire :**

- **Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre (GSA) :** conduite à tenir en cas d'accident, application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise

**Modalités pédagogiques**

Cours théoriques, chantiers pédagogiques, mises en situation, immersion entreprise

**Modalités d'évaluation**

Mises en situation professionnelle d'évaluation

**Validation**

Le CS Arboriste Grimpeur est un diplôme de niveau 4 délivré par unités capitalisables (UC) qui peuvent être obtenues indépendamment. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC sont validées.

**Accessibilité de la formation par la VAE**

La formation est accessible par la VAE en application des dispositions du code du travail.

## MÉTIER VISÉ

- Arboriste, Arboriste grimpeur, Élagueur, Élagueur espaces verts, Élagueur-grimpeur, Grimpeur-élagueur

## SUITE DE PARCOURS

- Autre Certificat de spécialisation de niveau 4



Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides, taux de satisfaction...

